

Présents :

- **Mme Cambout**, principale adjointe
- **M. Bourdot**, directeur SEGPA
- **M. Jouot**, CPE
- **Mmes Petitallot et Gréco**, professeures de français
- **M. Cartade**, professeur de mathématiques
- **M. Valmont**, professeur d'Histoire-Géographie
- **Mme Ciccardini**, professeure de SVT
- **Mme Dunoyer et Desplaces**, enseignantes SEGPA
- **Mme Blondel**, COP

- **M. Basset**, IEN en charge de la circonscription d'Autun
- **Mme Lagrange-Thibert**, conseillère pédagogique
- **Mme Brochot-Godfrin**, directrice de l'école V. Hugo d'Autun
- **Mmes Rivière et Masson**, enseignantes à l'école V. Hugo d'Autun
- **Mme Ludwig**, maître surnuméraire à l'école V. Hugo d'Autun
- **Mme Janiszewski**, enseignante à l'école d'Auxy
- **Mme Bertrand**, directrice de l'école de Curgy
- **Mme Champredonde**, enseignante à l'école d'Igornay
- **Mme Deflandre**, enseignante à l'école d'Antully
- **Mme Géroutet, MM. Deflandre et Dumas**, enseignants à l'école du Clos Jovet d'Autun
- **Mmes Nevers et Elina**, maîtres E au RASED d'Autun
- **M. Baudras**, psychologue de l'Éducation Nationale

Excusés :

- **M. Gonzales**, principal du collège
- **Mme Ayik**, enseignante ULIS collège
- **Mme Ménager**, coordonnatrice REP

1/ Préparation de la formation inter-degrés sur la compréhension en lecture

- M. Basset indique que, conformément à ce qui avait été acté lors du dernier conseil École-Collège 2017/2018, un temps de formation commun autour de la question de l'enseignement de la compréhension en lecture sera organisé le mercredi 27/03/19, de 9h à 12h, dans les locaux du collège. Il précise que cette formation ne se veut pas « descendante » puisqu'il s'agira de travailler à partir des éléments concrets du terrain pour nourrir les réflexions et les échanges en vue de la co-construction d'un vadémécum sur la problématique traitée.
 - M. Basset indique qu'un parcours à distance - accessible à l'adresse <http://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/category/comprehension/> - a été conçu par la Circonscription d'Autun pour permettre l'actualisation des connaissances et une première analyse de pratique en amont du temps de formation en présentiel. Ainsi, après consultation d'un corpus de documents présentant les enjeux de l'enseignement de la compréhension au cycle 3, il sera demandé aux enseignants de :
 - sélectionner un support écrit au choix (texte littéraire, texte documentaire, énoncé de problème, consignes...) ayant présenté des difficultés de compréhension pour leurs élèves ;
 - renseigner la grille d'analyse proposée.
- L'ensemble des documents devra être retourné à l'adresse cpaien.autun@ac-dijon.fr avant le 08/03/19.
- Mme Cambout rappelle que, par le biais de cette formation, il s'agira de s'intéresser aux difficultés des élèves mais surtout de créer du lien entre les différents degrés en mutualisant pratiques et outils.

2/ Présentation des actions communes programmées pour l'année 2018/2019

- M. Basset présente le projet des « Défis Anglais 2019 » porté par le groupe départemental « Langues Vivantes ». Ces défis sont proposés aux classes des cycles 2 et 3, aux classes relevant de l'ASH (SEGPA, ULIS, IME) et aux classes de 6è. Deux niveaux de difficultés sont prévus : le niveau 1 sur le thème des monstres pour le cycle 2 (P4), le niveau 2 sur le thème des sorcières pour le cycle 3 (P5). Une information plus complète sera très prochainement transmise par courriel aux écoles et au secrétariat du collège.
- Mme Gréco présente le travail de lecture oralisée prévu à partir de l'étude du roman *Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler* de L. Sepulveda, dont une adaptation est proposée au théâtre d'Autun courant janvier 2019. Ce projet associe des élèves de 6è et des élèves de CM2 de l'école élémentaire Victor Hugo d'Autun. Il se concrétisera le 14 février prochain par la venue des CM2 au collège afin d'élire les meilleurs lecteurs de 6è.
- Mme Brochot-Godfrin et M. Bourdot rappellent le partenariat des classes de 4è SEGPA et de CM2 de l'école élémentaire Victor Hugo d'Autun dans le cadre du projet « Cabanes » qui recevra l'appui de l'association de quartier « Les ateliers nomades » et des artistes Isa Bordat et Gwénaél Le Boulluec (Cie Agitez le Bestiaire).

- Le cross du collège a été organisé le 19/10/18. Le bilan de cette action est plutôt positif : les professeurs des écoles indiquent que le cross permet de donner davantage de sens au cycle « course longue » effectué en P1 et que les élèves de CM2 sont motivés à l'idée de venir au collège et de retrouver leurs anciens camarades. Mme Cambout et M. Valmont rappellent l'implication de tous les professeurs du collège pour l'organisation de cette action. Mme Bertand, quant à elle, souhaite saluer le travail des élèves de SEGPA pour la réalisation des trophées.

Mme Deflandre explique qu'elle souhaiterait recevoir en amont des informations précises sur les distances, les parcours et les catégories (création d'une catégorie « marcheurs ») de manière à pouvoir préparer au mieux ses élèves. Elle regrette également que cet événement ne soit pas l'occasion d'échanges plus importants entre professeurs des écoles et professeurs du collège. À ce sujet, Mme Cambout et M. Bourdot indiquent que l'organisation retenue cette année n'est pas figée et que des évolutions sont tout à fait envisageables. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- envisager début septembre une réunion de préparation commune pour définir les modalités d'organisation du cross ;
- réfléchir au moyen de valoriser l'engagement de tous les élèves à leur niveau (progrès, atteinte des objectifs fixés). Mme Ciccardini explique que dans certains établissements, un système de pari sur le nombre de tours réalisés est instauré.

M. Basset rappelle qu'outre un objectif sportif (performance), le cross poursuit un objectif de santé : ce doit être un levier pour donner envie aux élèves de pratiquer une activité physique régulière.

3/ Présentation des missions et modalités d'intervention du RASED

Mme Élina et M. Baudras présentent l'organisation du RASED sur la Circonscription d'Autun (cf. organigramme à l'adresse <http://ien71-autun.cir.ac-dijon.fr/rased/>) et leurs missions respectives :

Psychologue de l'Éducation Nationale	Maître E enseignant spécialisé à dominante pédagogique
1/ À partir des signalements transmis par les enseignants ou sur sollicitation des familles : - observation des élèves en classe ; - passation de différents tests dont WISC ; - rencontre avec les familles ; - conseil (orientation vers les professionnels de santé compétents, proposition d'aménagements en classe...) 2/ En lien avec la liaison école/collège : - participation au conseil de cycle 3 ; - échange avec le CIO... 3/ Intervention dans les cas de cellule de crise.	1/ À partir des signalements transmis, intervention auprès des élèves ayant des difficultés persistantes (public de cycle 2 principalement) pour de la remédiation dans les domaines du français et des mathématiques notamment. 2/ Rôle de personne ressource auprès des enseignants (conseils d'outils, de démarches pédagogiques...).